

**DÉLESTAGE
ÉLECTRIQUE**

*Petits conseils
pratiques*

BUDGET 2015

Tous les chiffres

**MÉRITES
SPORTIFS ET
CULTURELS**

Les lauréats

**SENNE ET
CARRIÈRES**

*Le journal du
Centre culturel*



Rebecq à la Une

novembre 2014 n° 41



Le mot du Député-Bourgmestre

A peine la rentrée passée, l'hiver s'annonce déjà, avec ses fêtes traditionnelles, ses marchés de Noël, la magie des illuminations dans les rues, les vacances scolaires, les réveillons... et aussi parfois la neige et le verglas.

Peut-être vivrons-nous un hiver clément comme l'année passée, et même si cela endigue la magie d'un Noël blanc, il est évident que la gestion en est beaucoup plus aisée pour les services communaux. Toutefois, nous sommes prêts également pour la rigueur et les chutes de neige : des stocks de sel ont été réalisés, et le déneigement s'effectuera d'une manière qui a fait ses preuves, à la fois par des équipes d'ouvriers communaux et par des équipes composées de sous-traitants locaux, afin de couvrir en même temps de larges portions du territoire. Priorité sera donnée aux entrées des écoles, aux grands axes ainsi qu'aux lignes de bus.

Le délestage électrique annoncé nécessite lui aussi une bonne préparation et nous avons profité de ce numéro de votre journal pour vous fournir de nombreux petits conseils utiles, afin que personne ne soit pris au dépourvu en cas de coupure de l'électricité.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous présente pour l'année à venir, tous mes vœux de santé, joie et bonheur. Pour vous et vos proches, que 2015 vous apporte tout ce que vous espérez.

Dimitri Legasse

Compte-rendu du **Conseil communal** du 18 juin

Le Bourgmestre informe le Conseil que suite à son élection au Parlement régional, il se trouve dans un cas légal d'empêchement. C'est Patricia Venturelli qui exercera au quotidien la fonction de Bourgmestre en qualité d'Echevine déléguée. Dimitri Legasse restera pour sa part Bourgmestre en titre. Jean-Luc Wouters, au nom de son groupe, félicite le nouveau député rebecquois et souhaite la bienvenue dans sa fonction à l'Echevine déléguée.

Le Conseil prend acte de la démission de Jean Paul Denimal de sa fonction de Président d'Assemblée et, par 11 OUI et 4 ABSTENTIONS, élit Grégory Hemerijckx en qualité de **Président du Conseil communal** de la commune de Rebecq.

Par 12 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil désigne Jean Paul Denimal en qualité d'**Echevin** en remplacement de Patricia Venturelli, Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre.

Le Conseil prend connaissance de la composition du Conseil de Fabrique et du Bureau des Marguilliers de la **Fabrique d'Eglise Saint-Géry de Rebecq**.

Par 15 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve les points portés à l'ordre du jour des **Intercommunales ORES ASSETS** et IGRETEC.

Par 12 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil désigne Patricia VENTURELLI et Philippe HAUTERS en qualité de représentants de la commune de Rebecq auprès du **Conseil Consultatif de l'Enseignement en Brabant wallon**.

Par 15 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve la première

(services ordinaire et extraordinaire) modification budgétaire 2014 du **CPAS**.

A l'unanimité, le Conseil approuve les délibérations du 28 mai 2014 du conseil de l'action sociale adoptant le règlement d'ordre intérieur du **service SOS dépannage** et portant modification du règlement général d'activité médicale de la **maison de repos et de soins**.

A l'unanimité, le Conseil adopte un règlement d'ordre intérieur pour les **espaces multisports**.

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention fixant les modalités de collaboration entre la Commune et le CRIBW dans le cadre de l'**accueil des primo-arrivants**.

A l'unanimité, le Conseil approuve la modification du règlement de **circulation routière** portant sur la création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées au Clos des Augustines n°17.

A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement-taxe relatif à la **zone bleue** dans le centre.

A l'unanimité, le Conseil

décide de choisir pour nommer la voirie créée dans le Chemin du Renard pour desservir les lots 1 à 6 du permis d'urbanisme « Cap Properties » le nom de **Chemin de la Ferme Poliard**.

A l'unanimité, le Conseil approuve la « **convention relative au contrôle des déclarations de la taxe sur la force motrice sur le territoire de la Commune de Rebecq** » et décide de confier sur cette base à IGRETEC, les missions de révision du règlement relatif à la taxe sur la force motrice et d'un contrôle détaillé des installations.

A l'unanimité, le Conseil modifie le règlement relatif à la **mise à disposition des salles communales** afin d'assurer la gratuité pour les écoles de la Commune, les amicales et les associations de parents qui y sont liées.

Par 11 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la convention de **mise à disposition de locaux** pour l'asbl Ordifolies.

A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

Acquisition de matériel pour l'équipe espaces verts

(9.917,35 € HTVA).

Acquisition de 50 barrières Nadar (4.132,23 € HTVA)

A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur la constitution, en faveur du **CPAS** de Rebecq, d'un droit d'emphytéose d'une durée de 33 ans sur deux parcelles, propriétés de la Commune de Rebecq et fixe à 1€ par parcelle le montant de la redevance annuelle.

Par 15 OUI et 1 NON, le Conseil approuve le rapport d'activité 2013 du **Plan de Cohésion Sociale**.

A l'unanimité, le Conseil adopte le nouveau **cadre du personnel**.

A l'unanimité, le Conseil approuve le profil de fonction et les conditions de recrutement d'un agent technique pour le service « **études voirie** ».

A l'unanimité, le Conseil marque un accord de principe sur la reprise de l'organisation de l'**accueil extrascolaire** organisé par le CPAS au profit de l'école communale de Rebecq dès la rentrée scolaire 2014-2015, et sur la reprise du personnel du CPAS affecté à cet accueil en date du 1er janvier 2015.

Compte-rendu du **Conseil communal** du 4 septembre

Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le budget 2015 de la **Fabrique d'église St Géry**.

Par 16 OUI et 2 ABSTENTIONS,

le Conseil émet un avis favorable sur le budget 2015 de la **Fabrique d'église St Fiacre**.

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil se rallie à l'avis émis

par le Conseil communal de Tubize en sa séance du 23 juin 2014 au sujet du budget 2014 de l'**Eglise protestante de Tubize-Rebecq**.

Le Conseil prend connaissance, pour la **Fabrique d'Eglise Saints Pierre et Martin**, de la composition du Conseil de Fabrique et du Bureau des Marguilliers.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie la répartition des **subsidés aux associations** pour l'exercice 2014, suite à la réception de nouveaux dossiers de demande.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la délibération du **Conseil de l'Action Sociale** du 25 juin 2014 relative à l'ajustement et modification du cadre.

■ Par 10 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la convention de **mise à disposition de locaux** pour l'Unité Scoutes et Guides de Rebecq et pour l'ASBL Maison de Jeunes « Le Point de Rencontre ».

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la convention de **mise à disposition de locaux** pour le Centre Psycho-Médico-Social de la Communauté Française de Nivelles.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la convention par laquelle la Province du Brabant wallon accorde à la Commune de Rebecq une aide exceptionnelle remboursable en matière de **financement des service incendie** pour les exercices 2009 à 2012.

■ Par 17 OUI et 1 NON, le Conseil décide de céder à l'Intercommunale ORES-ASSETS une parcelle de terrain sise Ruelle Al Tache en vue de construire une **cabine électrique**.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie le règlement de **circulation routière** afin d'ajouter un stationnement réservé aux personnes handicapées face au n°22 Clos des Augustines.

■ Par 10 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la **deuxième modification budgétaire** communale 2014.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve les **marchés** suivants :

📍 Détection intrusion Salle communale (3.000 € HTVA) ;

📍 Nivellement des nouvelles parcelles de l'Ecole de Bierghes (8.200 € HTVA) ;

📍 Réaménagement de l'ancienne morgue de l'Eglise de Bierghes en pelouse de dispersion (16.500 € HTVA) ;

📍 Réfection de la Place de Bierghes (119.702,03 € HTVA) ;

📍 Petites réfections de trottoirs et de voiries diverses (33.057,85 € HTVA) ;

📍 Droit de tirage, Avenue Marie Dusart, Rue Trieu du Bois, Rue Parmentier, Chemin Planche Quévit, avenue 3 (17.215 HTVA) ;

📍 Acquisition d'une armoire de rangement pour l'école de la Rue de Saintes (400 € TVAC) ;

📍 Achat d'un tableau mural triptyque pour la classe P5/P6 de l'Ecole de Germinal ;

📍 Clôture pare-ballons football terrain I (5.000 € HTVA) ;

📍 Remplacement des ordinateurs portables des directions d'écoles communales (1.500 € TVAC) ;

📍 Entretien des chaudières au gaz des divers bâtiments communaux (28.500 € HTVA).

■ Par 16 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve le **marché** suivant :

📍 Eglise de Bierghes, mission d'auteur de projet (4.000 € HTVA).

■ Par 10 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le **marché** suivant :

📍 Désignation d'un auteur de projet pour le réaménagement de la Chapelle des Anciens Hospices.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de prolonger jusqu'au 31 décembre 2018 le contrat-programme 2009-2012 de l'asbl Centre **culturel de Rebecq**.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la convention relative aux **sanctions administratives** en matière environnementale et la désignation d'agents sanctionneurs provinciaux.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le profil de fonction et les conditions de recrutement d'un nouveau responsable pour le service **Aménagement du Territoire**.

Une centenaire...

Le samedi 25 octobre 2014, **Maria Van Cutsem a fêté ses 100 ans**, lors d'une grande fête organisée en son honneur à la Maison de Repos La Résidence d'Arenberg à Rebecq. En présence de sa famille, de ses amis, du personnel du CPAS et des membres du Collège communal venus transmettre les félicitations du Palais Royal, la nouvelle centenaire affirmait en souriant qu'elle « n'aurait jamais imaginé une histoire pareille... ». Encore alerte et l'esprit vif, elle n'a pas hésité à interrompre le Député-Bourgmestre Dimitri Legasse, par

ailleurs son petit-neveu, pour enrichir son discours d'anecdotes savoureuses. En effet, née dans la maison familiale du Buchot, Maria a ensuite vécu longtemps au Sentier de Rebecq, d'où elle pouvait voir passer régulièrement le Petit Train du Bonheur. C'est d'ailleurs lors de l'inauguration de celui-ci qu'elle avoue avoir eu sa première cuite, « et la seule ! ». Bref, Rebecq compte désormais une centenaire en pleine forme, qui a conservé son teint de jeune fille et un caractère bien trempé.



Délestage électrique : pour éviter le black out !

Le délestage est une coupure volontaire du courant par Elia (gestionnaire du réseau de transport d'électricité en Belgique) pour diminuer la charge sur le réseau. Cette coupure est **contrôlée et limitée dans le temps**. Elle a pour but d'éviter le **black-out** qui lui est une coupure non prévue et dont la durée est indéterminée.

Comment cela va-t-il se passer ?

La coupure peut avoir lieu ponctuellement entre le 1^{er} décembre et le 31 mars. Le délestage se fera par coupure de **2 à 4 heures**, à

priori durant **les heures de pointe (entre 17 heures et 21 heures)**. Il n'y aurait **pas de délestage le week-end**.

La programmation du délestage est la suivante :

Jour J - 3 à 7 : pré-alerte.

Jour J - 1 : alerte.

Jour J Heure - 2 : activation.

Jour J Heure H : lancement.

Jour J Heure + 2 à 4 : rétablissement.

Qu'est-ce que ça implique pour le citoyen ?

Dans votre habitation, une coupure du courant électrique peut mener à l'arrêt :

- De **l'éclairage** intérieur et extérieur
- Des appareils ménagers **électriques** et **électroniques** (réfrigérateur, congélateur, cuisinière, téléviseur, radio, ordinateur, modem, etc.) ;
- Des interphones, **serrures magnétiques, portes de garage, système d'alarme, ...**

Petit conseil : Veillez à laisser votre voiture dehors en cas d'urgence si vous disposez d'une porte électrique.

- Du **chauffage** central
- De l'**approvisionnement en eau** (suite à la réduction de pression dans les canalisations, des problèmes d'approvisionnement pourraient survenir après 2 ou 3 heures de coupure)

■ Des réseaux de communication

Dans les espaces publics, les problèmes suivants peuvent également survenir :

- Coupures de caisses, des systèmes de paiement électronique, des distributeurs de billets
- Blocages des **portes automatiques**
- Blocages des **ascenseurs**

Et pour les personnes nécessitant des soins à domicile ?

Attention aux personnes dépendant de matériel médical relié à l'alimentation électrique. En cas de panne, conduisez-les à l'hôpital. *La Région wallonne a pris contact avec les fédérations des soins à domicile et veillera cet automne à les informer et leur donner les consignes pour faire face à un délestage électrique.*

Centre d'accueil

Un centre de crise et d'accueil sera installé en cas de délestage, à la Résidence d'Arenberg (Rue Docteur Colson, 1).

Et au niveau de la circulation ?

Lors d'un délestage, il y aura donc **plus de risques d'accidents** sur les routes en raison de l'**interruption de la signalisation**, de la **fermeture de passages à niveau, des difficultés d'approvisionnement en carburant (faites le plein avant que ce soit la ruée vers les pompes)**. La circulation domicile-travail sera perturbée à cause de l'interruption des feux de signalisation. Il est donc préférable que les habitants de la zone délestée se déplacent le moins possible durant la période de délestage. Les **trains** seront **immobilisés** dans les **gares** ou, ceux déjà engagés, **rouleront très lentement jusqu'à la prochaine gare où ils seront immobilisés**.

Si vous habitez dans le nord de Bierghes, vous risquez d'être coupé du reste du village car les passages à niveau se ferment automatiquement en cas de coupure d'électricité. **Réfléchissez d'ores et déjà aux points de secours accessibles de votre côté de la ligne de chemin de fer (hôpitaux, médecins...).**

Au niveau scolaire ?

Pas de souci dans nos écoles communales qui terminent les cours à 15h30 au plus tard. Par contre, par mesure de sécurité et pour ne pas que les enfants se retrouvent dans des lieux sans chauffage ni lumière, la Commune a décidé de ne pas assurer d'accueil extrascolaire en cas de délestage. Les parents seront invités à venir rechercher leur enfant à 15h30.

Comment s'informer ?

Le site internet du **SPF Economie** contient de nombreuses informations sur le plan de délestage, une liste des Communes délestables, la **procédure en cas de pénurie** ainsi que des **conseils pour les familles** et les **entreprises** afin d'**économiser de l'énergie**. <http://economie.fgov.be/fr/> Le SPF Economie a également ouvert un numéro d'information joignable tous les jours entre 9h et 17h : 0800/120.33, ou via une adresse mail : info.eco@economie.fgov.be.

Petits conseils pratiques

Avant la coupure :

- Prévoir de la **nourriture** à consommer **froide** et des **bouteilles thermos d'eau chaude** (p.ex. pour les biberons des jeunes enfants).
- Prévoir des bouteilles d'eau en réserve
- Préparer une trousse d'urgence
- Prévoir un peu d'argent comptant en petites coupures
- **Prévoir des lampes de poches à piles** (prévoir des piles de rechange) ou **à manivelle** : l'important, c'est de bien « organiser » votre matériel pour le trouver rapidement.
- **Débranchez les appareils électriques sensibles** (TV, ordinateur) pour éviter les dégâts dus à une surtension au rallumage.
- Rechargez votre GSM et réduisez sa consommation en désactivant le WIFI, etc.
- **Préférez les lampes torches** (ou des bougies chauffe-plats) aux bougies.
- Evitez d'ouvrir inutilement votre frigo ou votre congélateur. (Des aliments peuvent demeurer congelés pendant **24 voire**

36 heures si la porte du congélateur est restée fermée) et conservez-y **un sac à glaçons** qui vous servira d'indicateur de contrôle après une **coupure d'électricité**.

- **Gardez un interrupteur en position « allumé »** pour savoir quand le courant sera rétabli
- Laissez tourner la chaudière durant la journée où la coupure est annoncée, de manière à ce que l'habitation soit chaude au moment de celle-ci.
- Prévoyez de ne pas laisser seules les personnes âgées ou fragilisées dans votre entourage.

Pendant la coupure :

- **Restez à l'écoute des médias** (via une radio à piles ou votre autoradio).

Après la coupure :

- **Afin d'éviter tout risque de nouvelle coupure, n'allumez pas tous vos appareils électriques en même temps.** Laissez le système électrique se stabiliser, vous éviterez ainsi une surcharge.

Eviter le délestage ? C'est possible !

1 Attention à la bouilloire !
Lorsque vous faites chauffer une bouilloire remplie pour n'en utiliser qu'une tasse, vous gaspillez autant d'électricité que si vous regardiez la télévision pendant plus d'une heure. Ne faites donc chauffer que la quantité d'eau dont vous avez besoin.

2 Devenez un chef du plat tout-en-un
En vous limitant à une seule plaque de cuisson. Vive les frittatas, paellas, omelettes et autres woks de poulet ! Vous devez absolument cuire quelque chose à l'eau ? Réduisez le feu dès que l'eau bout.

3 Débranchez-vous
Retirez les chargeurs de votre brosse à dent électrique, de votre GSM ou de votre ordinateur portable de la prise quand vous ne les utilisez pas. Ils consomment plus que vous ne le pensez ! C'est pourquoi il vaut mieux les débrancher lors des moments de pic de consommation, surtout entre 17 et 20h.

4 Keep it cool
Votre frigo et votre congélateur représentent à eux seuls 18% de votre consommation d'électricité. Plus longtemps vous laissez la porte ouverte, plus vous gaspillez de l'air froid (et donc de l'électricité). Essayez donc de tout prendre en une fois.

5 Surfez sans fil
Utilisez votre ordinateur portable débranché plutôt qu'un ordinateur fixe pour surfer et pensez à recharger votre batterie en dehors des heures de pic de consommation.

6 Lessivez peu, lessivez froid
Laissez votre lessive s'accumuler un peu, et si ce n'est vraiment pas possible, essayez le lavage à froid. Car saviez-vous que 90 % de l'énergie utilisée par votre lave-linge sert à chauffer l'eau ? Un autre grand consommateur d'énergie dans votre buanderie est le sèche-linge. Laissez-le donc souffler un peu en mettant votre linge pendre.



Tous les conseils, affiches, stickers,... sur OffOn.be

Ensemble, évitons une
pénurie d'électricité

Le mot de la Présidente du CPAS



L'hiver est à nos portes, une période souvent difficile pour les personnes fragilisées ou isolées. Si vous éprouvez des difficultés à vous chauffer, le CPAS peut vous aider à faire le point sur votre situation et vous guider dans vos démarches en vue d'obtenir une allocation de chauffage. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations concernant ce service, n'hésitez pas à contacter nos assistants sociaux pour plus de renseignements. Et, pour une démarche responsable sur le long terme, notre tuteur énergie est également à votre disposition pour envisager avec vous les possibilités de réduire votre consommation (isolation, demande de primes, etc,...).

Notre Maison de Repos est prête pour l'hiver et toutes les précautions ont été prises afin que nos résidents ne pâtissent pas d'un éventuel délestage électrique. Nous venons d'y fêter une « jeune » centenaire qui a passé toute sa vie dans notre village. Le bon air rebecquois serait-il un gage de longévité ? En espérant vous rencontrer lors du Marché de Noël organisé par notre Résidence d'Arenberg le samedi 13 décembre de 13h30 à 18h, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes et une excellente année 2015.

Sophie KEYMOLEN

Rencontre avec Luc Rigaux, le Directeur général du CPAS



Quelles sont les missions du CPAS ?

Tout le monde connaît le CPAS dans ses fonctions d'aide sociale et en particulier le RIS. Par contre, on connaît moins bien ses autres fonctions plus préventives et collectives. Par exemple, le CPAS dispose d'un tuteur énergie qui offre la possibilité au citoyen d'obtenir des conseils éclairés en matière de consommation d'énergie et peut l'aider à obtenir des primes régionales. Nous disposons également d'un service d'insertion sociale en collaboration avec deux autres CPAS,

afin d'organiser l'accompagnement de personnes dans leur cheminement vers le marché du travail. Et bien sûr, nous gérons des services collectifs comme les crèches, la Maison de Repos, le SOS Dépannages...

Quel est le rôle du Directeur général ?

Ma fonction a fortement évolué avec le décret de 2013 et la réforme des grades légaux. Au-delà du changement de nom (auparavant on parlait de « secrétaire du CPAS »), il s'agit d'un réel changement de philosophie de la fonction. Le Secrétaire était surtout une sorte de notaire, chargé de rédiger les délibérations et de veiller au respect de la légalité, le Directeur général a maintenant également une fonction claire de manager de l'institution. Ainsi, son rôle notamment en matière disciplinaire et de recrutement a évolué. On a vu aussi la création du Comité de Direction qui est un lieu fondamental dans la préparation du travail d'exécution des projets arrêtés par les mandataires politiques. Il est aussi un espace de concertation entre les cadres.

Ce nouveau fonctionnement pose-t-il des difficultés ?

Je pense que cette évolution est inéluctable car on demande davantage de qualité dans le service rendu à la population et cela exige une meilleure organisation. A Rebecq, nous n'avons pas attendu la réforme pour créer de nouveaux outils : par exemple, nous avons mis sur pied, depuis 2011, des réunions dites « de staff », qui avaient le même objectif que le Comité de Direction.

Quels sont vos objectifs dans les années à venir ?

Au niveau du CPAS, nous aurons deux grands projets à mener à bien : d'une part la rénovation et l'extension de la Maison de Repos, qui devront être réfléchies à chaque étape de manière à ne pas perturber plus que nécessaire le quotidien des résidents, et d'autre part la création d'une nouvelle crèche à Bierghes. Mais au-delà de ces projets locaux, le grand défi que connaissent aujourd'hui tous les pouvoirs locaux consiste à devoir gérer tant la raréfaction des recettes (compte tenu du contexte budgétaire belge et européen) que l'augmentation sensible des dépenses liées notamment au transfert de tâches du Fédéral vers les Communes et les CPAS. Il en est ainsi des implications des réformes successives du régime de l'assurance chômage. Beaucoup de personnes exclues du régime viendront alors frapper à la porte des CPAS. Voilà ce qui confrontera les CPAS à des défis importants à l'avenir.



Succès de foule pour la conférence organisée par le CPAS au sujet de la maladie d'Alzheimer en octobre dernier.

Avez-vous droit à une allocation de chauffage ?

L'asbl Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture d'énergie des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires.

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- le gasoil de chauffage,
- le pétrole lampant (type c),
- le gaz propane.

(attention, le Fonds n'intervient pas pour le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville, ni le gaz propane en bonbonne, ni le gaz butane en bonbonne).

Et vous appartenez à une des catégories suivantes :

Catégorie 1 : les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité

(VIPO, veuf, pensionné, orphelin, chômeur longue durée de plus de 50 ans, GRAPA ou RGPA, bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, bénéficiaire du RIS ou d'une aide sociale équivalente, OMNIO, et dont le revenu du ménage remplit la condition de la catégorie 2.

Catégorie 2: les personnes aux revenus limités.

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 16.965,47 €, majoré de 3.140,77 € par personne à charge.

Catégorie 3: les personnes surendettées.

Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de

payer leur facture de chauffage.

Alors vous avez droit à une allocation de chauffage.

Pour en bénéficier, adressez-vous au CPAS dans les 60 jours suivants la livraison. Le CPAS vous demandera les documents suivants :

- une copie de votre carte d'identité
- une copie de la facture ou du bon de livraison.

Secours chauffage

Durant la période hivernale, le CPAS, après enquête sociale, octroie une aide « secours chauffage » spécifiquement destinée aux personnes qui rencontrent des difficultés pour se chauffer. Cette aide, qui s'étend d'octobre à mars, est notamment utilisée pour des commandes de charbon, de bois, de mazout, etc.. Elle s'ajoute aux aides énergétiques octroyées tout au long de l'année : fonds d'énergie, fonds social de l'eau, tuteur énergie, etc.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec M^r F. ANKAERT, responsable du Service social, au 067/67.06.68.



L'intervention du CPAS dans les cotisations sportives

Toutes les études le montrent, exercer une activité physique régulière contribue fortement au développement physique, mental et social de l'individu, et plus particulièrement des enfants et des adolescents.

Parce notre Centre est convaincu des bienfaits et de la nécessité de faire du sport (prévention des maladies liées à la condition physique, réduction du stress, de l'anxiété, de la dépression, meilleure estime de soi, etc.), nous incitons les plus jeunes à s'inscrire dans un club sportif via une intervention financière dans les frais d'affiliation.

En effet, même si le sport est bénéfique pour la santé, il représente un coût important pour les budgets des ménages dont les fins de mois sont déjà difficiles. Les frais d'inscription, l'achat d'équipement et de vêtements adaptés sont autant de freins qui empêchent parfois certains jeunes de pouvoir pratiquer un sport.

Pour éviter que les facteurs socioéconomiques soient un motif d'exclusion, le CPAS de Rebecq a adhéré dès 2006 au système des chèques sport mis en place à l'époque par la Communauté Française. Si aujourd'hui, les chèques sport ont été supprimés, le CPAS a décidé de maintenir ce type d'aide par une prise en charge partielle de la

cotisation sportive. Notre Centre intervient pour la moitié des frais d'inscription avec un maximum de 100,00 euros par an et par enfant. Cette intervention est accessible aux enfants de 6 à 17 ans dont les parents disposent d'un niveau de revenus ouvrant droit aux allocations d'études.

Pour l'année académique 2014-2015, les revenus maxima (revenus imposables de l'année 2010) pour l'enseignement secondaire sont les suivants:

Personne(s) à charge *	Revenus maxima	Personne(s) à charge *	Revenus maxima
1 (élève seul)	18.841,70 €	4	36.505,38 €
2	25.123,33 €	5	41.609,02 €
3	31.010,16 €	6	46.712,66 €

Pour des informations complémentaires sur les conditions d'octroi de l'intervention dans la cotisation sportive, nous vous invitons à prendre contact auprès de M^r F. ANKAERT au [067/67.06.68](tel:067670668).

Activités Nature : Faucardage des étangs communaux, Fête de la Pomme et Découverte des sentiers



11 octobre 2014 : Faucardage aux étangs communaux par les bénévoles du PCDN



Le faucardage

Les aménagements à caractère écologique des étangs communaux (anciens étangs Liévin, situés à la rue des Etangs, ancienne rue Sablonnière, à proximité de la ferme rose) ont été réalisés il y a plus de 10 ans en vue de l'assainissement et de la valorisation du site. La première partie du site a une vocation récréative et constitue un agréable but de promenade. Trois étangs de lagunage, qui assurent l'épuration des eaux des habitations voisines, mènent vers une première pièce d'eau aménagée en étang de pêche. Chaque année, les bénévoles du PCDN assurent, entre autres, l'entretien du lagunage et procèdent au faucardage des plantes. Un travail difficile mais nécessaire au bon fonctionnement des bassins d'épuration.

La Fête de la Pomme

Première étape de la fabrication du jus de pomme : le broyage des fruits



Le 18 octobre, une vingtaine de ménages sont venus au Petit Moulin pour prendre part à la Fête de la Pomme et presser leurs fruits. Au total, près de 500 litres de jus ont été produits ! A côté du pressage organisé par le PCDN, le groupe de Rebecq en Transition a apporté sa pierre à l'édifice en proposant aux petits et aux grands des ateliers de fabrication de mini-hôtels à insectes, des informations sur les techniques naturelles de conservation, sur la réalisation d'un séchoir solaire fait maison,... Une belle journée d'échange et de partage sous le soleil d'automne

Découverte des sentiers

Cette année, pour la première fois, le PCDN a participé à l'action « Rendez-vous sur les Sentiers » de l'asbl Sentier.be. Ainsi, à l'occasion de la Fête de la Pomme, quatre promenades ont été cartographiées et balisées pour se rendre à pied au Petit Moulin, en parcourant les sentiers vicinaux. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à découvrir ces chemins, parfois méconnus, qui sont les vôtres. L'occasion de prendre un bol d'air frais tout en découvrant la Commune sous un angle différent !

Pour tout renseignement sur les activités du PCDN ou pour participer à l'une des prochaines réunions plénières, nous vous invitons à prendre contact avec la Conseillère en environnement de la Commune : Valérie Deman ([067/287.842](tel:067287842)).

Semaine de l'Arbre 2014 : Distribution aux particuliers

La distribution aura lieu le samedi 29 novembre 2014 de 10h à 13h au plateau de l'Ancienne Gare de Rebecq. Outre la distribution d'arbres, vous pourrez visiter les différents stands présents aux abords (stand d'information sur le compostage à domicile, stand d'information sur le pressage de pommes et dégustation, stand d'information du Cercle Horticole « le Sorbier sous toutes les coutures »).

Cette année, notre Commune a été retenue par la Région wallonne pour la distribution des arbres. Au total, ce sont 2250 plants qui seront fournis par la Région afin d'être distribués à Rebecq. Dès lors, chaque ménage pourra recevoir 4 plants, à choisir parmi les essences disponibles : Erable champêtre, Charme, Cornouiller sanguin, Noisetier, Aubépine, Cognassier, Hêtre, Troène, Pommier commun, Prunellier, Poirier à fleurs, Cassis, Groseillier à maquereau, Groseillier, Eglantier, Framboisier, Saule marsault, Saule des vaniers, Sureau noir, Sorbier des oiseleurs, Cormier, Alisier des bois, Lilas commun, Viorne lantane, Viorne obier.

Renseignements auprès du Service Environnement : [067/287.842](tel:067287842)



Grégory Hemerijckx, nouveau Président du Conseil communal

Suite à l'élection de Dimitri Legasse au Parlement régional, Patricia Venturelli a endossé le rôle d'Echevine déléguée à la fonction de Bourgmestre, et a été remplacée dans son rôle d'Echevin par Jean Paul Denimal. Celui-ci étant précédemment Président du Conseil communal, et ces deux fonctions n'étant pas cumulables, le Conseil communal a désigné son nouveau Président : Grégory Hemerijckx.



Comment appréhendez-vous cette nouvelle fonction ?

J'aimerais que les débats se passent pour le mieux. J'essaierai de donner la parole à tout le monde, mais sans débordement. Je ne suis pas là pour faire le gendarme et j'essaierai au maximum de faire respecter la loi. J'ai l'avantage de bien connaître tout le monde, et chacun me respecte, même si je suis l'un des plus jeunes autour de la table.

Est-ce que ce rôle vous plaît ?

Oui, j'aime bien, même si je ne m'y attendais pas du tout. J'étais déjà content d'être conseiller car il s'agissait de mes premières élections. Je ne pensais pas devenir Président du Conseil !

Mais, même si je n'ai pas encore beaucoup d'expérience, je pense que c'est un rôle qui me convient naturellement, de par ma personnalité. J'ai souvent présidé des assemblées, qu'il s'agisse du comité carnaval ou du club de mini-foot.

Des incidents à déplorer lors de vos premières séances en tant que Président du Conseil ?

Pas pour l'instant. J'ai dû effectuer deux ou trois rappels à l'ordre, de conseillers qui s'emballaient un peu. Mais sinon, pas de souci jusque là. On verra dans les mois à venir...

Dernière minute

Abattage et replantation des peupliers



Nombre d'entre vous ont sans doute pu constater une modification paysagère importante dans la Vallée de la Senne, à Rognon. En effet, les peupliers situés chemin Blocu/chemin du Stoquois ont récemment été abattus. Il faut savoir que ceux-ci étaient à maturité. Un peuplier a une durée de vie d'environ 40 ans. Le propriétaire a introduit une demande de permis pour abattre ces 254 arbres avec accord du département de l'Agriculture et de la Division Nature et Forêt et ce permis lui a été octroyé le 30/03/2014 à condition de replanter les mêmes essences, avec le concours de la DNF.

Le propriétaire a introduit une demande de permis pour abattre ces 254 arbres avec accord du département de l'Agriculture et de la Division Nature et Forêt et ce permis lui a été octroyé le 30/03/2014 à condition de replanter les mêmes essences, avec le concours de la DNF.

Malade le Week-end ?

Le bon réflexe à avoir est de se rendre aux postes de la garde Nationale 6. Deux possibilités :

- Site Hôpital de Tubize – CHTN, 8 avenue de Scandiano – 1480 Tubize
- Site Clinique Saint Vincent – CHR en face de la piscine, 17 boulevard Roosevelt – 7060 Soignies

Vous y serez accueillis le samedi, dimanche et les jours fériés de 8h à 21h sans rendez-vous pour toutes les pathologies relevant de la garde de médecine générale. Si, pour des raisons médicales, vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez le 065/31.2000

Cartes électroniques de séjour pour étrangers

Le prix de production des cartes électroniques de séjour contenant des données biométriques pour les étrangers (carte A et B) augmentera en date du 1er janvier 2015. Le coût sera porté à 27,70 € pour une durée de 5 ans (carte B) ou une durée d'un an (carte A).

3 Rebecquois au Conseil provincial

Composé de 37 membres élus au suffrage universel pour une période de six ans, le Conseil provincial règle tout ce qui est d'intérêt provincial. Il se réunit au moins dix fois par an. Ses séances sont publiques, sauf lorsqu'il s'agit de questions de personnes. Le Conseil provincial approuve le budget annuel des recettes et des dépenses, les comptes, les impôts et les rétributions de la Province.

Les élections du Conseil provincial ont eu lieu en octobre 2012. Une Rebecquoise avait été élue : Patricia Venturelli (PS). Depuis, suite à différentes démissions, deux autres Rebecquois ont également prêté serment en tant que Conseillers provinciaux : Sophie Keymolen (MR) et de Gilbert Legasse (PS).



Les priorités de la police



Police

Afin de mieux cerner les attentes des habitants de notre Zone de Police en matière de sécurité, une enquête locale de sécurité a été menée auprès de 1400 habitants de Tubize, Braïne-le-Château, Ittre et Rebecq.

Il ressort de cette enquête que la vitesse non adaptée au trafic constitue, dans plus de 70 % des cas, le problème le plus fréquemment cité par les répondants.

Vient ensuite, en seconde place, la conduite agressive dans la circulation pour plus de la moitié des répondants.



Les dépôts clandestins et les débris traînant dans la rue, les cambriolages, le parking sauvage et les nuisances sonores sont évoqués comme constituant un problème de quartier pour près de 40 % des répondants.

Le Conseil zonal de sécurité composé des 4 Bourgmestres, du Procureur du Roi de Nivelles, du Directeur coordonnateur et du Directeur judiciaire de l'arrondissement, ainsi que du Chef de Corps de la Police ont logiquement voulu répondre aux attentes des citoyens en fixant les priorités de la zone pour les 4 prochaines années.

Pour la période 2014-2017, des plans d'actions spécifiques sont mis en place afin d'intervenir sur les incivilités, sur les problèmes liés à la circulation routière ainsi que sur les vols dans les immeubles et les vols à l'aide de violence.

Afin de lutter contre les infractions routières, nous avons choisi d'intensifier notre action et de planifier, de manière aléatoire, les moments et les endroits des contrôles.

Non port de la ceinture de sécurité, téléphone au volant, vitesse ou stationnement en double file : tout comportement pouvant porter atteinte à la sécurité des autres usagers de la route ou de la vôtre continuera donc à être sanctionné.

Des actions spécifiques visant les incivilités seront également menées.

Sont particulièrement visées ici, les infractions au Règlement Général de Police comme les dépôts clandestins, les nuisances sonores, la consommation d'alcool sur l'espace public, les dégradations, pour ne citer que quelques exemples.

Les agents de quartiers de l'Antenne de Rebecq participent activement à ces actions. Ils sont épaulés par les policiers de la brigade canine, de la brigade circulation et par les policiers du service intervention de la Zone.

Soyons clairs, nous ne souhaitons pas verbaliser à outrance. Lorsque nous verbalisons, c'est parce que l'infraction est caractérisée, démontre une dangerosité, un incivisme ou une gêne pour les autres usagers.

La Zone de Police a également un rôle éducatif à l'égard des citoyens.

C'est ainsi que la plupart des actions répressives (verbalisations, opérations de contrôle,...) sont précédées par des «actions préventives»(courriers de « sensibilisation » à domicile, avis sur les pare-brises..) et lorsque nous avons l'occasion d'expliquer au contrevenant son erreur, nous le faisons.

Notre action vise aussi la lutte contre les vols, que ce soient les vols dans les habitations ou visant les commerces.

Outre un travail d'enquête approfondi qui porte ses fruits comme le montrent les arrestations fréquentes qui sont opérées, nous renforcerons encore notre présence en assurant des opérations régulières de sécurisation dans les quartiers les plus sensibles.



Je rappelle ici que la Zone dispose d'un service de techno prévention (tel 067/89.59.07) ainsi que d'un service d'assistance policière aux victimes (tel 067/89.59.08) auxquels chaque citoyen peut faire appel.

Ce sont des services gratuits donc n'hésitez pas à contacter nos collaborateurs si vous en éprouvez le besoin. Ils pourront même se déplacer chez vous si vous le désirez.

www.policeouestbrabantwallon.be

La Régie technique travaille pour vous

■ Fleurissement d'hiver



■ Peinture de la berme centrale Route Industrielle



■ Travaux de fossés



■ Travaux d'égouttage



Travaux réalisés...

Des petites sections d'asphaltage ont été refaites dans le cadre de notre marché annuel d'entretien des voiries (croisement du Chenois, Hurtebize, rue Crollies).

Le pont situé à l'entrée du Tennisland a été enlevé pour éviter tout risque d'effondrement.

Travaux futurs...

- Route Industrielle : une partie de la voie carrossable de la route Industrielle sera réfectionnée. Ces travaux seront réalisés à la sortie de l'hiver.
- Place de Bierghes : les travaux de réfection d'asphaltage de la place de Bierghes débuteront au printemps.
- Rue Basse : les travaux de réfection de l'asphaltage de la rue Basse et de pose de gabions débuteront également à la sortie de l'hiver.

TOUSSAINT

En prévision de la Toussaint 2014 et des commémorations du 11 novembre, des travaux ont été réalisés dans les cimetières. Comme chaque année, des potées ont été placées sur les tombes des combattants, les monuments aux morts ont été nettoyés et du gravier a été remis dans toutes les allées. De plus, des travaux complémentaires ont été réalisés. Toutes les grilles des cimetières ont été refaites : les grilles cassées ont été réparées et toutes ont été repeintes. Des haies ont été plantées, les wc des cimetières ont été refaits,...

Rebecq, Commune sportive

Sport : de l'ancien français « desport » qui signifiait « amusement ».

Rebecq compte 26 clubs sportifs actifs, et plusieurs milliers de pratiquants, toutes disciplines confondues. De la gymnastique aux arts martiaux, du foot à la pétanque, en passant par le tennis, le fitness ou les sports de ballon, il est parfois difficile de faire son choix tant l'offre est alléchante et variée. Certains clubs brillent en compétition : en football la RUS Rebecquoise joue par exemple en Promotion, en judo le Judo Club Rebecq vient d'intégrer la première division... D'autres visent simplement l'épanouissement par le sport, comme les activités de sport loisir, ou encore l'apprentissage, avec par exemple l'école de mini foot ouverte par l'Ajax Rebecq. Notre Commune dispose de plusieurs infrastructures sportives de qualité : le Stade André Cheron, le Hall Omnisports, le Tennisland... ainsi que des espaces conçus pour les activités sportives ludiques et familiales, comme les espaces multisports à Quenast, Rebecq et Bierghes.

Découvrez les coordonnées de tous les clubs sportifs de notre Commune sur www.rebecq.be, rubrique « sports ».

Les subsides aux clubs sportifs

Chaque année, la Commune octroie des subsides aux associations ou clubs sportifs, selon une grille de répartition transparente et la plus équitable possible. Chaque club est ainsi invité à compléter un dossier annuel de demande de subside et renseigne ses activités : nombre de membres, nombre de membres rebecquois, objectifs, accessibilité, public cible,

budget, projets spéciaux... Toutes ces données permettent ensuite de définir le subside auquel le club peut prétendre (majoration si intégration des jeunes, des seniors, des personnes à mobilité réduite, etc). En outre, les clubs bénéficient de la location des salles communales (pour l'organisation de kermesses par exemple) à des tarifs préférentiels.

Le sport à l'école

De nombreuses initiatives visant à développer le sport à l'école sont prises chaque année, à l'initiative des professeurs de gymnastique dans les différentes écoles de l'entité. Outre l'apprentissage de la piscine avec les cours de natation dès le plus jeune âge, certains élèves de P5 et P6 participent au tournoi provincial de crosse canadienne, une manière pour eux de découvrir la compétition et surtout d'apprendre à travailler en équipe. D'autres participent à une journée vélo en fin d'année scolaire et s'entraînent toute la saison dans le but de cette balade. Les cours de gymnastique sont encouragés et du tout nouveau matériel vient d'être acheté par la Commune pour agrémenter les cours scolaires au Hall Omnisports ainsi que les cours de psychomotricité, à destination des classes de maternelle.

Le Fair Play

A travers le sport, de nombreuses valeurs peuvent être développées : l'esprit d'équipe, la concentration, le goût de l'effort



et bien entendu le Fair Play. La Commune de Rebecq est membre de l'asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles, issue d'un mouvement international, qui travaille à la défense et à la promotion de l'Éthique et du Fair Play dans le sport. Présente sur le terrain depuis 10 ans, l'association s'érige aujourd'hui comme la plate-forme de référence pour ces matières en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Afin de marquer clairement sa volonté de défendre les valeurs du Fair Play dans le sport, le Collège communal a baptisé la nouvelle plaine de jeux installée à Quenast : « Plaine du Fair Play ».



Trophée Commune sportive

Le 27 septembre dernier, Rebecq a participé pour la deuxième année consécutive au Trophée Commune Sportive organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (ADEPS). Ce Trophée avait lieu à Arlon (la ville hôte change chaque année). Au terme des 6 épreuves obligatoires, l'équipe composée de 18 sportifs rebecquois s'est classée 11ème de sa catégorie (celle-ci reprend les Communes qui comptent entre 10.000 et 20.000 habitants) et 32ème toutes catégories confondues. Rebecq a notamment obtenu un brillant résultat à la pétanque (troisième place) et au mini-foot (quart de finale). Les autres épreuves (natation, VTT, tir à l'arc) ont été relevées avec brio et Rebecq aurait sans doute terminé dans le top 10 sans une malencontreuse blessure lors de l'épreuve de jogging (10 km). Une expérience sportive mais surtout humaine pour



tous ces sportifs amateurs, qui ont représenté leur Commune avec enthousiasme et dévouement.

Vous avez envie de participer vous aussi à ce challenge et de représenter Rebecq l'année prochaine lors du Trophée Commune Sportive ? Vous possédez un bon niveau en natation, jogging, VTT, minifoot ou pétanque ? Contactez le service Accueil au 067/28.78.11 et laissez-nous vos coordonnées. Celles-ci seront transmises au Conseil consultatif des Sports qui gère la participation à l'évènement.



Jean Paul DENIMAL

Echevin des Sports

Quelques questions...

Le sport pour tous, c'est une priorité ?

Le sport ne doit pas être réservé seulement à une élite. Il est important que tout un chacun puisse pratiquer un sport, dès le plus jeune âge. Nous sommes très attentifs à promouvoir les activités à destination notamment des enfants : réductions dans le prix des stages sportifs pendant les vacances, prise en charge des transports en car pour que nos écoles aillent à la piscine... Nous prêtons également une oreille attentive aux clubs qui proposent des activités pour les seniors ou

les personnes à mobilité réduite.

Rebecq dispose d'un bel outil : le Hall Omnisports. Sa convention de gérance vient à échéance prochainement.

Comment cela va-t-il se passer ?

Le Hall Omnisports est une infrastructure communale concédée à un gérant par une concession de service public, avec un cahier de charges précis. La procédure implique la diffusion d'une annonce, le passage des candidats intéressés devant un jury externe, avant que le nouveau gérant ne soit désigné par le Conseil communal. Une évaluation est actuellement en cours auprès de tous les clubs utilisateurs du Hall pour adapter au mieux la nouvelle convention selon les remarques constructives et permettre ainsi la poursuite d'un service de qualité dans les années à venir.

Budget 2015

Un budget responsable

Ce budget 2015 est un budget responsable et rigoureux, qui montre toute l'importance et l'opportunité des mesures difficiles qui ont été prises lors de l'élaboration du budget 2014. Nous présentons ainsi un budget 2015 à l'équilibre (montant positif de 24.628,88 €), tout en absorbant de grosses hausses de dépenses liées à des contraintes extérieures.

En effet, au service ordinaire, nous avons dû faire face à plusieurs augmentations conséquentes des dépenses de transfert. Nous avons prévu l'indexation du transfert à la Zone de Police à concurrence de 1,5 % comme le recommande la circulaire budgétaire. Nous avons également et surtout dû prévoir une augmentation de 180.000 € au niveau de la future Zone de Secours. La répartition précise des dotations communales n'étant pas arrêtée au stade où nous établissons le présent budget, nous nous sommes basés sur l'une des normes proposées, à savoir la quote-part forfaitaire de 40,44 € par habitant, ce qui donne pour Rebecq le montant de 428.664 €, tel que nous l'avons inscrit au budget.

Le transfert au CPAS est stable, mais il est à noter que l'accueil extrascolaire - et toutes les dépenses liées à celui-ci - a été intégralement repris par les services communaux dans un souci de rationalisation et de synergie efficace. Les coûts tant de fonctionnement que de personnel dans ce service ont été intégrés.

Rappelons qu'un travail de rigueur budgétaire a déjà effectué depuis plusieurs années, afin d'établir nos derniers budgets au plus proche de la réalité. Il y a donc peu de marges à trouver dans les dépenses de fonctionnement qui font toutefois l'objet d'une analyse régulière attentive des chefs de service. Chaque article budgétaire est en effet suivi précisément par un agent, de manière à favoriser une gestion active et responsable.

Il faut également préciser qu'en ce qui concerne l'indexation des salaires, dans l'attente des nouvelles dispositions fédérales, nous avons prévu un index de 1,5 % comme le recommande la circulaire budgétaire.

Au niveau de l'extraordinaire, qui sera financé quasi exclusivement sur fonds propres, nous avons axé le programme sur deux types d'investissements, qui nous sont apparus prioritaires : tout d'abord d'importantes rénovations des infrastructures scolaires vieillissantes (revêtements de sol, peintures murales, aménagement des réfectoires...), et ensuite de nombreuses rénovations de voiries, sur l'ensemble du territoire communal, en bénéficiant au maximum de subsides régionaux et provinciaux, notamment dans le cadre du Fonds d'investissement de la Région wallonne et des appels à projet de la Province du Brabant wallon.

Une attention particulière a également été portée à la gestion des déchets générés par les travaux effectués par les services techniques communaux.

Investissements

Le programme des réalisations et acquisitions reprend les **travaux** subsidiés ou non.

Entre autres :

- **l'asphaltage** de différentes rues de **Quenast** pour un montant de 95.000 € et de **réfection du Chemin du Croly** pour un montant de 25.000 €
- **l'asphaltage de la Rue de l'Ecole** pour un montant de 375.000 € (avec un subside de 187.500 €)
- **l'asphaltage de la Rue Basse** pour un montant de 155.000 €
- **l'asphaltage de la Rue de la Station** pour un montant de 305.000 € (avec un subside de 152.500 €)
- **du marquage routier et de la signalisation** pour un montant de 93.677,23 € (avec un subside de 67.225 €)
- des travaux **Chemin du Renard** pour un montant de 195.000 €, **Rue du Radoux** pour un montant de 20.000 € et **Rue Docteur Colson** pour un montant de 20.000 €
- l'acquisition de columbariums pour un montant de 27.000 €
- la création d'une **zone de stationnement au Sentier Cliquet** pour un montant de 13.000 €
- le placement d'une **glissière de sécurité** au Chemin du Blocu pour un montant de 10.000 €
- l'achat de **mobilier scolaire** pour les diverses implantations pour un montant de 10.000 €
- des travaux de **rénovation de l'Ecole communale de Bierghes** pour un montant de 95.800 €
- la **réfection de la cour de l'Ecole communale de Rebecq (Montgras)** pour un montant de 47.300 €
- la **réfection des sols de l'Ecole communale de Rebecq (Montgras et Al Tache)** pour un montant de 24.960 €
- le lettrage et le sablage du **monument aux morts** pour un montant de 8.000 €
- **l'aménagement pour personnes à mobilité réduite** de la Salle Communale de Quenast (rampe d'accès) et le placement de lignes de guidance tactiles dans différents bâtiments communaux (à destination des personnes malvoyantes) pour un montant de 37.000 € (avec un subside de 29.600 €)
- l'étude en vue de la **réaffectation de la Chapelle des Anciens Hospices**, pour un montant de 224.000 € (avec un subside de 98.000 €) en collaboration avec l'IPW
- **l'aménagement des abords du centre administratif** pour un montant de 155.000 € (dont 30.000 € en subsides)

Le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à 2.375.382,11 €.

Ces investissements seront financés comme suit :

- par des **subsides** à recevoir, qui sont de l'ordre de **231.825 €**
- par un prélèvement sur le **fonds de réserve (2.143.557,11 €)**

Quelques recettes

- Les recettes qui nous parviennent de la Région wallonne (**Fonds des communes**) représentent un montant de 1.985.253,20 €.
- La taxe **IPP** représente un montant de 3.542.866,49 € et le **précompte immobilier** représente un montant de 2.047.189,53 €.
- La Commune reçoit de nombreux **subsidés pour des emplois qualifiés** : 20.000 € pour le poste de conseiller en environnement, 59.670,30 € pour le Service Plan de Cohésion Sociale, 23.592,40 € pour le poste de coordinateur extrascolaire, 24.000 € pour le conseiller en aménagement du territoire.

Quelques dépenses

- Le montant total des rémunérations du **personnel** d'administration et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions) s'élève à 2.097.536,81 €.
- L'intervention pour le fonctionnement de la **Zone de Police** est de 921.692 €.
- La contribution communale dans la charge de fonctionnement de la nouvelle Zone de Secours (ex service incendie) se monte à 428.664 € et l'intervention de Rebecq dans le Centre 100 se monte à 5.000 €.
- Les dépenses totales pour le fonctionnement de l'**enseignement** ainsi que les frais de personnel liés aux accueils extrascolaires se montent à 756.297,74 €.
- L'intervention pour les **Fabriques d'église** représente un montant total de 119.883,54 €.
- La dotation annuelle au **Centre Public d'Action Sociale** représente un montant de 1.153.280,32 €.
- Le coût de collecte et d'incinération des **immondices** représente un montant total estimé à 493.200 € (en sachant qu'en matière de déchets il faut fonctionner en termes de coût vérité, ce qui signifie que l'habitant rebecquois paie le coût réel de traitement des déchets).

Dernière minute

Quelques chiffres en cette fin d'année

En 2014 (du 01/01/2014 au 01/10/2014), la Commune a reçu :

- 12.659 visites ;
- 8.816 courriers ;
- 2.207 messages laissés en ligne sur notre site **www.rebecq.be**, qui compte lui une moyenne de 800 visiteurs par jour ;
- 863 visiteurs dans le cadre de visites touristiques.

Au 01/01/2014, la population rebecquoise était de 10.792 habitants répartis comme suit : 5.332 hommes et 5.460 femmes. Au 01/10/2014, on dénombre 574 nouvelles inscriptions et 448 sorties (dont 380 départs, 37 radiations d'office et 31 radiations pour l'étranger). Au 01/10/2014, on note 27 mariages, 16 divorces, 37 déclarations de cohabitation légale, 97 naissances, 36 reconnaissances de paternité et 76 décès.

Ont été délivrés : 1127 cartes d'identité, 450 Kids cards, 12 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans de nationalité étrangère, 352 passeports, 350 autorisations parentales, 12 déclarations de dernière volonté, 26 déclarations d'euthanasie, 970 extraits de casier judiciaire, 1.976 compositions de ménage, 44 certificats de vie, 483 certificats de résidence, 24 formulaires de transplantation d'organes, 343 permis de conduire, 115 permis de conduire provisoires, 32 permis internationaux, 29 nouveaux dossiers pour des personnes de nationalité étrangère, 57 permis de bâtir (et 9 refus de permis), 2 permis d'environnement, 11 déclarations urbanistiques préalables, 16 déclarations de classe 3.

Ont été traitées : 214 demandes de renseignements de notaires, 296 occupations de voiries.

Les primes communales

Outre le cadeau de 50 € aux couples jubilaires et le paquet cadeau d'une valeur de 50 € aux nouveaux-nés lors de la fête des bébés, 34 primes ont été octroyées dont :

- 11 Primes à l'acquisition de fûts composteurs, pour un montant total de 377,42 € ;
- 23 Interventions dans les frais de télévigilance pour un montant total maximum de 1.012,24 €.

Commémoration du 100ème anniversaire de la mort du Caporal Trésignies

Novembre est traditionnellement le mois des commémorations patriotiques. Cette année, outre le cortège du 11 novembre et le passage de la flamme du souvenir, la section de Bierghes de la FNC (Fédération Nationale des Combattants) a souhaité rendre hommage au Caporal Trésignies, décédé en héros il y a cent ans. A cet effet, une exposition très complète a été dressée dans la Chapelle de Bierghes et un hommage particulier a été rendu sous la stèle, en présence des élèves de l'Ecole communale de Bierghes, qui avaient étudié le sujet. L'exposition a ensuite été visitée par toutes les classes de cinquième et sixième primaires de la Commune. Une occasion de rappeler les fondements de notre démocratie et la valeur de la paix.



Tribune politique

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la Une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du Collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques.

Les modalités pratiques sont les suivantes:

- les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique «Tribune politique thématique»;
- les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique;
- chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris;
- l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



Une infrastructure sportive est un outil formidable pour encourager la pratique du sport, mais c'est aussi une structure qui vieillit, qu'il faut entretenir, développer, gérer au quotidien. Chaque investissement doit donc être pensé sur le long terme et ne pas juste répondre à un effet de mode ou une volonté de certains clubs plus revendicatifs que d'autres.

Un footballeur souhaitera des terrains synthétiques, une personne qui pratique les arts martiaux rêvera d'un dojo, un joueur de tennis demandera des terrains en terre battue, en dur, en gazon... Bref, chacun voudrait, et c'est bien légitime, pratiquer son sport dans une infrastructure complète et flambant neuve. Alors, pour un pouvoir public, le défi est de maintenir un équilibre entre tous les sports, de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive à un coût raisonnable. Sports de ballon, sport de rue, arts martiaux, disciplines olympiques ou juste sport loisir, autant de manières d'appréhender le sport et que la Commune se doit de promouvoir.

A Rebecq, nous investissons depuis des années dans l'épanouissement par le sport et celui-ci ne passe pas uniquement par la construction d'infrastructures, mais aussi par l'éducation au sport, le maintien des cours de gymnastique dans les écoles, l'achat de matériel, la création de structures légères dans les quartiers, l'octroi de subside aux clubs... A travers le sport, ce que nous entendons avant tout développer, ce sont les valeurs véhiculées par celui-ci : le fair-play, l'esprit d'équipe, la solidarité, le dépassement de soi.

Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick, Giovanna, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal.
www.actioncommunalerebecq.be



Les avantages de la pratique du sport sont incontestables : se sentir bien dans son corps et sa tête, sortir de chez soi, apprendre l'esprit d'équipe, le respect de l'adversaire et des règles, et pour les plus doués et courageux d'entre eux, se surpasser en compétition !

Evidemment pour le MR, la pratique du sport se conçoit dans les meilleures conditions de confort et de sécurité grâce à des infrastructures sportives adéquates et adaptées !

Notre programme est clair : promouvoir l'activité physique par les cours de gymnastique dans nos écoles et encourager le sport à tout niveau par les clubs et associations. A Rebecq, plusieurs infrastructures sont à la disposition des sportifs rebecquois de tous âges : terrains de foot, et de pétanque, les espaces multisports, le hall omnisports et le Tennisland.

Certaines infrastructures, vu l'importance de l'investissement, motivent des Communes à fédérer leurs moyens en intercommunale, comme les 4 Communes de l'ouest du Brabant wallon dans Sportissimo, pour la construction de la piscine à Quenast.

L'engouement pour le sport conjugué à la rareté des infrastructures pouvaient aboutir à la saturation, comme au Hall omnisports, et freiner le développement de la pratique sportive.

Le maintien à niveau de ces outils, malgré l'aide précieuse et vitale des bénévoles dans nos clubs, nécessite des moyens importants et limités pour chaque intervenant, raison pour laquelle le MR aura toujours à cœur de gérer ces infrastructures au plus près des finances communales, en axant prioritairement ses actions vers les clubs et sportifs locaux !

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe
www.mrrebecq.be

Thème choisi par le Conseil communal: les infrastructures sportives

Ces textes/articles:

- ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;
- ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux;
- doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles;

- doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s);
- être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.



Nos infrastructures sportives.
Le sport, vitamine bien utile

De nos jours, le sport est devenu une règle de vie, tant pour l'entretien physique que moral. Forme d'échappatoire à notre quotidien fait de stress et de tensions, il nous permet de vider un trop plein d'énergie.

Au vu de ces besoins, les communes font l'effort, dans les limites d'un budget, de satisfaire la demande de la plupart de leurs administrés.

A Rebecq, outre le football qui bénéficie de magnifiques infrastructures telles un terrain synthétique, notre hall omnisports n'est pas en reste avec une panoplie complète de disciplines aussi variées que différentes. Dommage que certaines disciplines « encombrantes » en matériel (arts martiaux, gymnastique, ...) ne possèdent pas leur propre local : le montage et démontage du matériel provoquent en effet une détérioration plus rapide de celui-ci. N'est-il pas temps de penser également à l'extension de ce complexe presque à saturation d'occupation ?

Nos agoraspace, eux aussi, permettent à nos jeunes de se côtoyer en faisant de l'exercice physique gratuitement.

Osons maintenant espérer que la piscine sortira de terre un jour afin de compléter cette belle offre associative au sein de notre entité car les clubs sportifs sont également des lieux de rencontres, bien souvent source de belles amitiés.

Un de nos souhaits serait d'instaurer un échange sport/école, afin de faire connaître toutes les infrastructures et disciplines proposées dans notre commune.

Marino Marchetti et vos élus.



Des infrastructures sportives accessibles à toutes et à tous au quotidien

Bref bilan des infrastructures sportives:

Le hall omnisport. Difficile d'émettre un avis objectif sur cette infrastructure car nous n'avons pas de représentant au conseil de gérance. Le hall est-il saturé ? Les prix pratiqués sont-ils adaptés ? Le conseil se réunit-il ?

Le vélodrome. Infrastructure mort-née, obsolète, témoin d'un autre temps, qui n'a jamais accueilli une foule de cyclistes. .. Juste quelques téméraires y ont effectué quelques tours quand, par inadvertance, la grille était restée ouverte. Ce vélodrome est maintenant fissuré, résultat des dégâts collatéraux de la piscine Sportissimo. Tiens donc, nous y voilà : Sportissimo. Ce projet n'apporte que désolation, en attendant d'établir les responsabilités dues aux glissements de terrain. Sportissimo a contracté un nouvel emprunt de 4.500.000€ (dont 24,5% à charge de la commune de Rebecq), pour pallier au supplément. Ce chantier est à l'arrêt depuis février 2012.

Notre position :

Pour ECOLO, avant de se lancer dans de nouveaux grands projets, sortons de ce bourbier et essayons de maintenir la tête hors de l'eau.

Et en attendant, nous demandons au pouvoir communal d'investir dans des infrastructures visant à développer la pratique du sport au QUOTIDIEN.

Nos propositions :

- Prévoir une piste cyclable sécurisée lors de chaque réaménagement de voirie
- Améliorer et entretenir le réseau cyclable existant
- Améliorer et entretenir le réseau pédestre existant

Christian Mahy, Véronique Van Den Eede
Pour la locale Ecolo de Rebecq
www.rebecq.ecolo.be

Mérites sportifs et culturels

Le Mérite sportif 2014

a été remis à la RUS Rebecquoise, qui a réalisé la saison dernière des résultats historiques : non seulement le club a gagné la coupe du Brabant mais il a surtout accédé à la Promotion, suite à sa victoire au tour final et joue désormais en division nationale. En cinq ans à peine, la RUS Rebecquoise est passée de la 3ème Provinciale à la Promotion, grâce au dynamisme induit par son Président Thierry Demolie et toute l'équipe de passionnés rassemblés autour du club, cher au cœur de son Président d'honneur Edgard Streydio. A l'aube de cette nouvelle saison, l'équipe première entraînée par Jean-Louis Meynaert aligne des joueurs de qualité et espère bien s'inscrire dans la durée à ce stade de la compétition. Mais outre les résultats de l'équipe première, ce qu'il faut souligner c'est l'émulation qui s'est créée autour de cet élan. Le club tout entier a bénéficié de ce nouveau souffle et dispose d'une école des jeunes accueillant près de 600 enfants et d'infrastructures de qualité.



Ont également été nominés :

- **Louis FORGIARINI** : il pratique le motocross en course sur une 50CC à l'âge de 6 ans. Il a obtenu le titre de Champion de Belgique 65CC en 2006 à la fédération VLB. Depuis il roule sur une KTM 125CC. En début d'année 2014 il a participé à l'enduro du Touquet en France, course de sable, où il a terminé 9ème dans sa catégorie 125CC. Cette année il a fait ses premiers pas dans des courses européennes, il a concouru en Italie, France et Allemagne.
- **U14 de la RUS Rebecquoise** : l'équipe des U14 a particulièrement la saison dernière en obtenant 23 victoires et le titre de Champion.



Le Mérite culturel 2014

a été remporté par **Marie HAAG et Thomas DEPRez**, deux musiciens qui ont pour projet d'apporter à notre commune leurs expériences respectives dans le domaine de la musique classique en s'associant à des événements déjà en place ou en collaborant avec les écoles par des séances d'initiation à la musique ou l'organisation de stages durant les vacances scolaires. Marie Haag est diplômée du Conservatoire Royal de musique de Mons où elle a obtenu les Premiers Prix de violon, musique de chambre et harmonie écrite. Attirée par la musique ancienne, elle étudie au Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles où elle obtient un diplôme de Master en violon baroque en 2006. Thomas Deprez est diplômé des Conservatoires Royaux de Musique de Bruxelles et Mons où il a obtenu une licence en flûte à bec et est le fondateur, flûtiste à bec et à la direction de son ensemble Ballo e Canto.



Ont également été nominés :

- **THE REPLAY** : le groupe de musique The Replay se compose de 4 membres : le Rebecquois Antonio Veltri, chanteur-guitariste-pianiste et co-fondateur du groupe, Maxime Laurent, diplômé de batterie classique, batteur et co-fondateur du groupe, Esteban Sanchez Sampedro, guitariste et soliste du groupe et Nicolas Lomba, bassiste. Groupe de cover, The Replay se dirige petit à petit vers ses propres créations musicales. En juin 2014, il a sorti son premier EP comportant 3 inédits plus un bonus. Le groupe a participé à la finale de Belgique du Festival Emergenza.



- **Sarah ROLAND** : cette jeune artiste prometteuse, diplômée de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles en illustration, exposera prochainement au Centre culturel de Rebecq afin d'y présenter un projet qu'elle prépare depuis 4 ans. Cette exposition est le fruit d'un travail basé sur le procédé de la photographie argentique, procédé qu'elle a pu découvrir lors de ses études.

De nombreux sportifs ont été mis à l'honneur pour leurs performances durant la saison écoulée.

Tennis :

Le Tennisland de Rebecq :

- Felix ROMEO, moins de 14 ans, vainqueur de la Coupe de Borman du Hainaut
- moins de 16 ans D1 : Champions du Hainaut (Félix ROMEO, Guillaume CAMBY et Raphael CODEMO)



- Dames 40 DIV 3 régionale : Championnes du Hainaut pour la troisième année consécutive (Anne SAULMONT, Christine MARCELIS, Agnès FONTAINE, Véronique COUTEAUX, Elisabeth VANMUYLDER et Martine DE NOOSE)



- Vétérans Messieurs 55 DIV 52 : Champions du Hainaut (Pascal FEVRIER, Christian DEVEUSTER, Armand MICHOT, Michel HOLZAPFEL, Alain MEUNIER, Etienne BOUQUIAUX)



Judo :

Le Judo-Club de Rebecq :

- Equipe Senior : 4ème place en D2 pour l'équipe première et 5ème place en D1 pour l'équipe B
- Antonio MILIOTO : Vice-Champion Régional senior et sélection pour Championnat de Belgique
- Charly BEECKMAN : Vice-Champion provincial Brabant.
- Maxence PREVOST : Champion de Brabant cadets, 3ème place au Championnat régional francophone et 3ème place au Championnat de Belgique U15
- Guillaume DELVAL : Champion de Brabant junior
- Dorian DELHALLE : Vice-Champion régional francophone et sélection pour le Championnat de Belgique

Mini foot :

- Athletico Rebecq monte de P4 en P3
- C.G. Rebecq V est Champion de Vétérans 3A
- Ajax B termine à la deuxième place de son Championnat



Karaté :

Le Karaté Club de Rebecq :

- Younmi NOVO
- Ziad ZINEDINE
- Luca VECCHIATO
- Quentin MAHAUDEN

Foot :

- Manuel DEOTTO (joueur pro à l'AFC Tubize)



Le bus de PointCulture à Rebecq

Le PointCulture mobile (anciennement bus de la Médiathèque) vous accueille à Rebecq le vendredi des semaines impaires de l'année, de 14h30 à 15h30, Rue du Pont (ancienne Gare) : www.pointculture.be – onglet « Nous trouver ».

Le bus de PointCulture vous propose un vaste choix de dizaines de milliers de titres de musique, films et jeux, en accès direct et sur commande, à emprunter à un tarif très démocratique. Il y en a de tous les genres, pour tous les goûts, des dernières nouveautés aux grands classiques, jusqu'aux auteurs les plus pointus.

Mais PointCulture, au-delà du prêt de médias, c'est aussi tout un réseau visant à promouvoir la créativité de la Fédération Wallonie-Bruxelles et où sont organisées des animations



autour de grandes thématiques, des rencontres avec des artistes (musiciens, cinéastes...), des enregistrements d'évènements...

Le bus de PointCulture vient également à la rencontre des élèves des écoles primaires, pour leur proposer des animations qui posent un regard différent et ludique



sur des thèmes divers, à travers les supports musicaux et cinématographiques <http://pointculture.be/service-educatif/animations>.

L'entrée est libre.

Infos : 02/737.19.66 (le mardi de 10h à 16h)

lebus@pointculture.be

Blog : busdelamediatheque.wordpress.com

Facebook : Discobusquatre Lamediatheque

www.pointculture.be

Un service soutenu par votre Administration communale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale

Nouveau commerce

Horlogerie Mangione

rue Haute 37

1430 Rebecq

0478/20.20.12

horloger-mangione@hotmail.com

<http://www.horloger-mangione.com>

<http://www.cmcworldspareparts.com>

Restaurations de montres et horloges, création de pièces en fine mécanique Uniquement sur rdv.

Etat civil

Ils se sont mariés

En juin

Le 7, Anais Néziri et Aniello Petrosino

En août,

Le 2, Delphine Lagneaux et Kévin Molinaro

Le 8, Sophie Leveau et Timothy Cusumano

Le 9, Andrée Coppens et Lionel Martin

Le 9, Marie-Eve Audois et Romain Pauluzzi

Le 16, Marie-Noël Leprêtre et Yvan Scaufflaire

Le 16, Dorothée Bersipont et Emmanuel Van Snick

Le 16, Aurore Bansard et Christopher Levêque

Le 16, Sarah-Jane Verriest et Jonathan Van Aelewyck

Le 28, Claude Wattiaux et Marc De Koker

Le 30, Caty Devriese et Nino Di Stefani

En septembre,

Le 6, Aurelie Marchal et

Kevin Van Belleghem

Le 12, Sandra Osajie et Benjamin Verreydt

Le 13, Sarah Lamerant et Etienne Keymolen

Le 20, Tania Antuna Grandal et Christophe Kerger

Le 20, Melanie Vanden Bossche et Geoffrey Coen

En octobre,

Le 11, Myriam Renard et Dominique Moxhet

Le 11, Cécile Heymans et Geoffrey Bollens

Le 18, Beatrice Zannier et Gwenaël Cadoret

Le 18, Sophie Crucifix et Davide Lozzi

Le 18, Brittany Suys et Laurent Nicolas

Le 20, Evelin Navas Duran et Gino Sartori

Ils sont arrivés**En août,**

Angelyne BODART, née le 2 août, chez Murielle Lechein et Didier Bodart

Matteo LOZANO GALLEGO, né le 2 août, chez Virginie Tielve Amielva et Jorge Lozano Gallego



Enzo PAULUZZI, né le 2 août, chez Stéphanie Couwez et Michaël Pauluzzi

Louis MARQUEBREUCQ, né le 7 août, chez Sophie Roosens et Geoffrey Marquebreucq

Hasan EL LAKKIS, né le 7 août, chez Manal El Lakkis et Ali El Lakkis



Martine et Mehdi BENRAIS, nés le 8 août, chez Magali Flament et Ahmed Benrais

Thyméo BELLOUL, né le 10 août, chez Jennifer Bauwens et Ali Belloul



Maxence DESGROUAS PICARD, né le 15 août, chez Mélanie Picard et Nicolas Desgrouas

Elouan NOEL, né le 15 août, chez Eve Jadot et Sébastien Noël

Cassandra CUVELIER, née le 18 août, chez Priscilla

Maerten et Thierry Cuvelier
Maxim LORGE, né le 18 août, chez Olena Shova et Joseph Lorge

Timothée ZDANOV, né le 20 août, chez Emeline Maréchal et Boris Zdanov

Toulouse SOLLIER, née le 25 août, chez Tess Hollemans et Pieter Sollier

Eric STERCQ, né le 25 août, chez Annick Wautier et Nicolas Stercq



Esteban CLERCKX, né le 26 août, chez Sandrine Desmedt et Steve Clerckx



Sam PEGORARO, né le 30 août, chez Isabelle Laverge et Gregory Pegoraro

En septembre,

Jaiïssa RWAMIKORE NGOMBWA, née le 1er septembre, chez Claudine Gakire et Ignace Rwamikore Ngombwa



Julien SIRJACOBS, né le 5 septembre, chez Ophélie Therssen et Frédéric Sirjacobs

Charlie COYETTE MOEYENSOON, née le 6 septembre, chez Laure Moeyensoon et Bernard Coyette



Diego ROSSIGNON BUELENS, né le 11 septembre, chez Laura Buelens et Jérôme Rossignon

Alexandre LAMBERT, né le 15 septembre, chez Cindy Joly et Arnaud Lambert



Valentino RECCHIA, né le 19 septembre, chez Sofia Medina Villacis et Mario Recchia

Flavio HERLIN, né le 20 septembre, chez Florence Michel et Kévin Herlin

Toni MARIELLA, né le 22 septembre, chez Ornella Grimaldi Calero et Claudio Mariella

En octobre,

Loëva MICHEL, née le 1er octobre, chez Marjorie Marquebreucq et Frédéric Michel

Joachim RIZZI, né le 10 octobre, chez Sarah Biade et Fabrice Rizzi



Matéo CLAEYS, né le 10 octobre, chez Krystel Schayes et Michaël Claeys

Oscar LAUREYS MENGA, né le 10 octobre, chez Sara Menga et Guy Laureys

Nathan ROOSENS, né le 12 octobre, chez Aurélie Walgraffe et Mathieu Roosens

Elyna DIRICQ, née le 15 octobre, chez Florence De Beys et Gaëtan Diricq

Niallan SANSTERRE, né le 15 octobre, chez Virginie Goossens et Valentin Sansterre

Ils nous ont quittés**En juillet,**

Ginette Lebrun, Ottavia Urbani, Joseph Smets, Alberte Bontridder, Michèle Lens, Jules Lassoie, Benny De Croock, Antonia Steiner-Nicaise

En août,

Raymonde Mahy, Jeannine Poupeleer, Raymonde Bauwens, Lucien Lemoine, Sabine Travers, Isa Dejonghe

En septembre,

Amedeo Di Vito, Anna Staatz, Claude Denayer

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la Commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive.

Rebecq de retour dans le Vlan-Haute Senne

Depuis des années, vous aviez l'habitude de retrouver chaque semaine les brèves communales de Rebecq dans l'édition locale gratuite Echo de la Haute Senne. Cette collaboration s'était arrêtée en juin dernier. Nous avons le plaisir de vous informer qu'à partir du 26 novembre, vous pouvez à nouveau retrouver chaque semaine nos informations communales dans la rubrique brèves et dans l'agenda du Vlan Wapi Haute Senne.

Senne et Carrières

Edito

Voilà qu'arrive déjà la fin de la saison 2014 ... et que se profile une nouvelle pour 2015 !

Nous attirons votre attention sur un superbe spectacle jeune public, « Poids plume », le 30 novembre ainsi que, à la même date et pour ceux qui n'auraient pas vu la création avec succès en nos installations, la reprise de « Le béret de la tortue » par Art'Senn'ic à Virginal (Ecole des Sacrés Cœurs). Nous terminerons en beauté avec notre traditionnel Marché de Noël qui proposera une nouvelle fois des artisans de qualité et s'étendra désormais aussi vers le Petit Moulin et devant le Centre administratif.

La saison 2015 vous sera dévoilée le 23 janvier et pour la troisième fois lors d'une soirée à laquelle nous vous convions. Nous l'avons voulue, comme toujours, accessible au plus grand nombre, pour tous les âges, tous les goûts et toutes les bourses avec des artistes et des spectacles de qualité, reconus ou créations locales. A l'heure des coupes budgétaires, au

moment où la Culture, source d'évolution et d'élévation de la population, est mise en danger et parfois reléguée au second plan, nous gardons courage et foi en notre travail, en notre dévouement pour les Rebecquois.

Vous pouvez déjà découvrir deux jolis rendez-vous avec « La reine des neiges » (courage aux parents qui vont encore devoir chanter « Libéréeeeee ... ») et le retour de Scène sur Senne dans une nouvelle création qui s'annonce une nouvelle fois hilarante.

Nous vous retrouverons dans l'édition de janvier qui vous présentera la totalité du programme annuel mais fera aussi appel à vous ... wait & see !

D'ici là, nous vous souhaitons déjà de très agréables fêtes de fin d'année.

Pour le CcR, Patricia Venturelli – Présidente ; Steve Cerisier – Directeur.

JEUNE PUBLIC



30.11, 16h

Salle communale de Quenast :

**« Poids plume »,
par la Compagnie
Alula.**

Dès 6 ans. PAF : 5€

Alba, jeune chouette effraie, vit avec son frère et sa soeur dans un grenier. Parce qu'elle ne veut pas grandir et affronter un monde extérieur qui la ter-

rifie, elle cesse de s'alimenter. Autour d'elle, personne ne prend conscience du drame qui se joue. A l'exception de Gilbert, une vieille musaraigne avisée avec laquelle elle se lie d'amitié. Mais cette rencontre improbable suffira-t-elle pour qu'Alba reprenne peu à peu confiance en elle ? Un spectacle de marionnettes qui aborde avec poésie et humour le thème de l'anorexie.

CINÉ CLUB JUNIOR :



10.12, 14h30

Salle communale de Quenast :

« Planes »

PAF 2€

Chaque jour, alors qu'il pulvérise des traitements agricoles sur les récoltes, le petit avion de ferme Dusty se prend à rêver qu'il pourrait voler en compétition au milieu des avions les plus

rapides au monde. Seulement voilà, il n'a pas vraiment le gabarit d'un champion, et en plus, il est sujet au vertige ! Comme il n'est pas du genre à renoncer, Dusty fait appel à Skipper, un as de l'aéronavale, pour l'aider à se qualifier lors des éliminatoires du Grand Rallye du Tour du Ciel et ainsi défier sur son terrain Ripslinger, le redoutable tenant du titre. Et c'est au-dessus du monde de CARS, avec l'aide d'une hilarante flottille de casse-cou volants venus des quatre coins de la planète, que Dusty va déployer ses ailes pour relever, sous les yeux des spectateurs du monde entier, le plus grand défi de sa vie...



21.01, 14h30

*Salle communale de
Quenast :*

**« La reine des
neiges »**

PAF 2€

Anna, une jeune fille aussi audacieuse qu'optimiste, se lance dans un incroyable voyage en compagnie de Kristoff, un montagnard expérimenté, et de son fidèle renne, Sven à la recherche de sa sœur, Elsa,

la Reine des Neiges qui a plongé le royaume d'Arendelle dans un hiver éternel... En chemin, ils vont rencontrer de mystérieux trolls et un drôle de bonhomme de neige nommé Olaf, braver les conditions extrêmes des sommets escarpés et glacés, et affronter la magie qui les guette à chaque pas.

ANIMATION

11.12, 13h30*Salle communale de Quenast :***Thé dansant avec les Rossignols de la scène.***PAF 4€, tarte et café compris***13 et 14.12***Moulin d'Arenberg :***Marché de Noël (Entrée libre)**

Artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi (13h à 20h) et le dimanche (11h à 18h). Plus de 70 stands et une activité qui n'a de cesse de se développer, vous promettant des surprises pour terminer en beauté 2014 ! Vous découvrirez de nombreux nouveaux artisans lors de notre traditionnel Marché !

22.01, 13h30*Salle communale de Quenast***Thé dansant avec les Blues Boys.***PAF 4€, tarte et café compris***23.01, 19h30***Salle communale de Quenast***« Les CcR vous dévoile sa saison 2015 »***Entrée gratuite*

La cérémonie sera suivie d'un cocktail dinatoire, nous vous remercions de confirmer votre présence avant le 19/01.

THÉÂTRE

30 et 31.01, 20h ; 01.02, 15h*Salle communale de Quenast :***Création de Scène sur Senne « Le Quyenatoumis » de Guy Gourier.***PAF 8€*

Quyenatoumis, est un grand peintre japonais, imaginaire. Ce vendredi soir, Rose reçoit des amis à dîner. Malheureusement, ses toilettes fuient et ayant appelé le plombier, celui-ci arrive en soirée en même temps que les invités. Pierre, lui, a fait l'acquisition d'une toile de maître. Heureux comme un enfant, il rentre chez lui où l'attend sa femme ainsi que ses invités. Ainsi commence un week-end de catastrophes!

ATELIERS

**Atelier cirque pour les enfants de 2 à 12 ans**

La circomotricité, l'équilibre sur objets, les acrobaties, la jonglerie en général, l'expression corporelle et plein d'autres activités

Le mardi de 16h30 à 17h30. 6€ la séance, 10 cours pour 50€, saison complète pour 150€

**Compositions florales**

Trois fois par mois, des mardis et jeudis, de 18h à 20h. 20€/cours, matériel compris. Réservation obligatoire au plus tard le lundi soir précédant l'atelier.

**La danse pour tous**

60€/personne/10 séances, premier cours GRATUIT. Chaque jeudi, 19h-20h danses de ligne ; 20h-21h danses de salon. Inscriptions toute l'année.

Ateliers théâtraux, théâtre français et wallon*Chaque mardi et/ou mercredi à 20h***Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet, ...***Chaque mercredi de 9h à 12h.*

Responsable et renseignements : Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

Les Rossignols de la Scène, atelier chant*Un lundi sur deux à 19h30*

Agenda

NOVEMBRE

 **V 28 16h30-20h**

DON DE SANG

De la Croix Rouge
À la Résidence d'Arenberg

 **S 29 10h-13h**

DISTRIBUTION D'ARBRES

du PCDN
À l'Ancienne gare
Infos : 067/28.78.42

 **S 29 14h30-17h30**

DEMONSTRATION DE LOISIRS CREATIFS

Organisée par l'Oie Cire
Idées pour les fêtes
Rue du Pont 49
Infos: 067/790.797 ou www.loiecire.be

 **D 30 16h**

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

« Poids plume » par la Compagnie Alula
Pour enfants dès 6 ans
PAF : 5 €
Infos : CcR 067/63.70.67

DECEMBRE

 **J 04 14h-17h**

ATELIER JEUX DE SOCIETE

Du Conseil Consultatif
Communal des Aînés
à l'Ancienne gare
Infos 0471/76.18.94

 **S 06 12h et 18h / D 07 12h**

KERMESSE AUX MOULES ET PLATS DIVERS

Du PS Rebecq
À la Salle communale de Quenast

 **S 06 18h**

KERMESSE AUX BOUDINS

Au profit de la St Nicolas des enfants
À la Salle communale de Wisbecq
St Nicolas distribue jouets et friandises
aux enfants de Wisbecq de 15 à 17h
Infos : 067/63.72.62

 **Ma 09 14h**

REUNION 3X20 WISBECQ

À la salle communale de Wisbecq

 **Me 10 14h30**

CINE CLUB JUNIOR

« Planes »
À la Salle communale de Quenast
PAF : 2 €
Infos : CcR 067/63.70.67

 **J 11 13h30**

THE DANSANT

Avec les Rossignols de la scène
À la Salle communale de Quenast
PAF : 4 € tarte et café compris
Infos : CcR 067/63.70.67

 **S 13 14h**

ATELIER D'ECRITURE

de la Bibliothèque communale
Infos : 067/63.62.25

 **S 13 14h30**

JUBILAIRES 2014

50, 55, 60, 65 et 70 ans de mariage
À la Salle communale de Quenast

 **S 13 20h**

CONCERT DE NOËL

De la Royale Harmonie Communale de Rebecq
À l'Eglise de Wisbecq

 **S 13 / D 14**

MARCHE DE NOËL

du CcR, au Moulin d'Arenberg
Infos et réservations : 067/63.70.67

 **D 14 10h-12h**

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Horticole de Rebecq
« Les abeilles »
À l'Ancienne gare
Infos : 067/21.09.02

 **V 19 18h30**

LECTURE EN PYJAMA

Pour enfants de 2 ans 1/2 à 4 ans
À la Bibliothèque communale
Gratuit
Infos : 067/63.62.25

 **S20**

VIVA FOR LIFE

Organisé par les Scouts de Rebecq
Au Petit Moulin
Diverses activités : visites de la Maison
de la Bière et Dégustation de bières à la
Taverne

 **Ma 23 09h30-11h30**

ATELIER CONFECTION DE DOUDOUS

Organisé par et à la Bibliothèque
communale
Pour enfants de 6 à 8 ans
Accueil à partir de 09h
Atelier gratuit
Infos : 067/63.62.25

 **D 28 14h-17h**

ATELIER CREATIF

En collaboration avec Vie Féminine
PAF : 10 € / séance
Chemin Planche Quévité 42
Infos : 0475/38.19.11

JANVIER

 **S3 et D4**

TOURNOI DE MINI FOOT

De l'Ajax Rebecq
Au Hall Omnisport

 **V 09 / S 10 / D 11**

SOUPER SPAGHETTI

Des jeunes de la RUS Rebecquoise
À la Salle communale de Wisbecq

 **D 11 10h-12h**

CONFERENCE HORTICOLE

Du Cercle Horticole de Rebecq
« Les ravageurs et maladies du jardin :
identifier et soigner »
À l'Ancienne gare
Infos : 067/210.902

 **Me 21 14h**

RENCONTRE JEUNES AÎNES

À l'Ancienne gare
Entrée et goûter offerts

 **S 31 / D 01**

REBECQ AU VERT

Organisé par Ecolo Rebecq
À la Salle communale de Wisbecq

Le prochain «Rebecq à la une»
sortira en janvier 2015.
Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités
avant le 15 décembre à
sarah.berti@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Rue Docteur Colson 1 - 1430 Rebecq

Graphisme: www.ATdesign.be
Rédaction: Sarah Berti